



**Audition de groupements de défense des intérêts franco-allemands
au Bundestag allemand, le 17 mai 2018**

Bâtiment Jakob-Kaiser, salle 1.302

11 h 30 à

12 h 30

**Bloc thématique 1 (présidence de M. Andreas Jung)
Politique extérieure, de défense et du développement, migration et
intégration**

- 1) Professeur Hans STARK, Institut français des relations internationales (Ifri)
- 2) Madame Claire DEMESMAY, Institut allemand de politique étrangère (DGAP)
- 3) Madame Karine KORTMANN, Agence pour la coopération internationale (GIZ)
- 4) Professeur Thomas K. BAUER, Conseil d'experts des fondations allemandes pour l'intégration et la migration (SVR)

14 h 00 à

15 h 15

**Bloc thématique 2 (présidence de Mme Sabine Thillaye)
Jeunesse, formation, langue, culture et jumelages**

- 1) Professeur Frank BAASNER, Institut franco-allemand (DFI)
- 2) Monsieur Markus INGENLATH, Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)
- 3) Monsieur Xavier de GLOWCZEWSKI, Association Réseau Abibac
- 4) Professeur Olivier MENTZ, Université franco-allemande (UFA)
- 5) Monsieur Florian DRÜCKE, Haut Conseil culturel franco-allemand (HCCFA)
- 6) Madame Margarete MEHDORN, Fédération des Associations Franco-Allemandes pour l'Europe (VDFG)

15 h 30 à

16 h 45

**Bloc thématique 3 (présidence de M. Christophe Arend)
Économie, politique sociale et innovation**

- 1) Madame Martine MÉRIGEAU, Centre européen de la Consommation (CEC)
- 2) Monsieur Jörn BOUSSELMI, Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie (AHK)
- 3) Herr Martin KUMSTEL, Confédération des organisations patronales allemandes (BDA)
- 4) Monsieur Maher TEKAYA, Confédération française démocratique du travail (CFDT)
- 5) Monsieur Jan STERN, Deutscher Gewerkschaftsbund (DGB)
- 6) Monsieur André LOESEKRUG-PIETRI, Joint European Disruptive Initiative (JEDI)

17 h 00 à
17 h 30

**Bloc thématique 4 (présidence de M. Andreas Jung)
Énergie, protection du climat et développement durable**

- 1) Monsieur Andreas KUHLMANN, Plateforme énergétique franco-allemande
- 2) Monsieur Christoph BALS, Germanwatch

Informations concernant l'organisation et le déroulement de l'audition

1. L'audition a lieu au bâtiment Jakob-Kaiser, salle 1.302. L'entrée pour les experts se fait par la Wilhelmstr. 68, 10117 Berlin, uniquement sur présentation d'une pièce d'identité.
2. Les personnes qui ne disposent pas d'un droit d'accès aux bâtiments du Bundestag allemand sont priées de le signaler lors de leur enregistrement et de communiquer leurs lieu et date de naissance.
3. L'interprétation simultanée (allemand-français) de l'audition sera assurée.
4. Au début de la discussion, la possibilité est donnée aux experts de présenter oralement les points les plus importants de leur prise de position (maximum 5 minutes). Les membres du groupe de travail ont ensuite la possibilité de poser leurs questions.
5. L'audition sera diffusée en direct sur le canal interne de la télévision parlementaire (canal 3). A partir de 19 h 00, l'audition sera diffusée sur le canal 1 (allemand), le canal 2 (français) et sur Internet. Les deux enregistrements seront disponibles à partir du vendredi 18 mai dans la médiathèque du Bundestag.